

La Société de Productions Audiovisuelles S.A. (SOPA)

lance

UN appel à projets

pour la coproduction, la production et le développement
de contenus audiovisuels, cinématographiques et numériques

valorisant le Bénin

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de sa mission de structuration et de valorisation du secteur audiovisuel et cinématographique béninois, la SOPA, Société de Productions Audiovisuelles, initie une démarche de repérage de projets originaux en vue de constituer son catalogue éditorial.

La SOPA a pour objet de produire et de développer des programmes de flux, des documentaires, des œuvres de fiction, d'animation et de cinéma, ainsi que des contenus numériques et interactifs valorisant le Bénin en direct et en différé. Elle intervient pour le compte d'acteurs publics et privés, et assure notamment :

- La coproduction et la production d'émissions TV culturelles et sportives, en direct et en différé ;
- Le développement et la production de séries TV (fiction, animation, documentaire) ;
- La production de longs, moyens et courts métrages cinématographiques ;
- La production de contenus numériques et interactifs ;
- La production de contenus documentaires avec intelligence artificielle ;
- La production de films avec intelligence artificielle ;
- Le codéveloppement et la coproduction de documentaires ;
- La commercialisation, l'exploitation, la gestion des droits et l'exportation du catalogue ;
- La prestation de services audiovisuels et de formations professionnalisantes.

Dans cette dynamique, la SOPA lance un Appel à Projets visant à :

- Identifier des projets audiovisuels et cinématographiques originaux portés par des talents émergents ou confirmés ;
- Valoriser les récits, les imaginaires et les territoires du Bénin, dans une logique de rayonnement culturel et économique ;
- Définir une offre éditoriale cohérente, en vue de collaborations en développement, production et/ou coproduction ;
- Renforcer la visibilité des porteurs de projets auprès des partenaires techniques, institutionnels et diffuseurs.

Nb : Cet Appel à Projets n'est pas un dispositif de subvention. Sa finalité principale est de sélectionner des projets audiovisuels pour une production ou coproduction avec la SOPA. Selon les besoins et la maturité des projets retenus, un appui financier complémentaire ou un mécanisme de co-investissement pourra être mobilisé pour renforcer leur développement et leur intégration au catalogue éditorial.

2. OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS

Cet Appel à Projets vise à :

- Identifier et sélectionner des œuvres audiovisuelles, cinématographiques et numériques originales valorisant le Bénin, en vue de leur intégration au catalogue éditorial de la SOPA ;
- Évaluer le potentiel de collaboration avec la SOPA S.A. en tant que producteur ou coproducteur ;
- Renforcer la visibilité des porteurs de projets auprès des partenaires techniques, institutionnels et diffuseurs ;
- Accompagner le développement de contenus innovants intégrant les nouvelles technologies (intelligence artificielle, numérique).

3. STRUCTURATION EN HUIT (8) GUICHETS

L'appel est structuré en huit (8) guichets, adaptés aux différents formats et aux niveaux de maturité des projets.

Guichet 1	Émissions TV culturelles et sportives
Guichet 2	Séries TV (fiction, documentaire, animation)
Guichet 3	Long métrage cinématographique
Guichet 4	Moyen métrage
Guichet 5	Court métrage
Guichet 6	Contenus numériques (coproduction)
Guichet 7	Contenus documentaires et films avec intelligence artificielle
Guichet 8	Documentaires simples (codéveloppement ou coproduction)

4. PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION

4.1 Évaluation préliminaire

Les candidatures sont analysées pour vérifier leur éligibilité et une évaluation technique initiale est réalisée.

4.2 Sélection provisoire

Les candidatures jugées éligibles sont soumises à une évaluation plus approfondie.

4.3 Sélection finale

Les jurys émettent des recommandations sur les candidatures à retenir, qui sont ensuite validées par un comité stratégique avant d'être annoncées aux lauréats.

5. PRÉSENTATION DES HUIT (8) GUICHETS

GUICHET 1 : ÉMISSIONS TV CULTURELLES ET SPORTIVES

Format	Variable selon le type d'émission : 52 min ou 26 min, diffusion hebdomadaire ou mensuelle.
Nombre de projets	2 à 3
Description	Émissions de production ou coproduction dédiées aux événements culturels (festivals, cérémonies, arts vivants) et sportifs (compétitions, portraits d'athlètes). Contenu en direct ou en différé, adapté à une diffusion TV et multiplateforme.
Modalité de partenariat	Appui au développement en vue d'une coproduction ou d'une production.

GUICHET 2 : SÉRIES TV (fiction, documentaire, animation)

Format	Fiction / documentaire : 45–52 min × 8 à 10 épisodes. Animation : 11'–15' × 26 épisodes.
Nombre de projets	2
Description	Séries TV premium de fiction, docu-fiction, animation ou hybride, avec un haut niveau d'exigence artistique (écriture, décors, image, musique). Vocation internationale (plateformes, chaînes). Orientation coproduction et stratégie festival/ventes.
Modalité de partenariat	Appui au développement en vue d'une coproduction ou d'une production.

GUICHET 3 : LONG MÉTRAGE CINÉMATOGRAPHIQUE

Format	70 minutes minimum.
Nombre de projets	1
Description	Long métrage de fiction, documentaire ou animation destiné à une exploitation en salles, sur plateformes ou en festival. Projet à fort potentiel narratif valorisant les imaginaires, cultures et territoires du Bénin, avec une stratégie de diffusion nationale et internationale.
Modalité de partenariat	Appui au développement et coproduction.

GUICHET 4 : MOYEN MÉTRAGE

Format	30 à 59 minutes.
Nombre de projets	1 à 2
Description	Moyen métrage de fiction ou documentaire destiné à une diffusion TV, sur plateformes ou en festival. Projet structuré valorisant les récits béninois et la sous-région, avec une ambition de rayonnement régional ou international.
Modalité de partenariat	Appui au développement en vue d'une coproduction ou d'une production.

GUICHET 5 : COURT MÉTRAGE

Format	Moins de 30 minutes.
Nombre de projets	3 à 5
Description	Courts métrages de fiction, documentaire ou animation portés par des talents émergents ou confirmés. Les projets doivent présenter une proposition éditoriale claire, un public cible identifié et une première stratégie de diffusion (festivals, TV, plateformes numériques).
Modalité de partenariat	Appui au développement et coproduction.

GUICHET 6 : CONTENUS NUMÉRIQUES (coproduction)

Format	Variable : web-séries, micro verticale drama, capsules, formats courts, contenus interactifs.
Nombre de projets	2 à 3
Description	Contenus numériques originaux conçus pour une diffusion multiplateforme (réseaux sociaux, plateformes de streaming, applications mobiles). Formats innovants, micro verticale drama, interactifs ou participatifs, valorisant la créativité béninoise et les enjeux culturels et sociétaux contemporains.
Modalité de partenariat	Coproduction et distribution numérique.

GUICHET 7 : CONTENUS DOCUMENTAIRES ET FILMS AVEC INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Format	Variable : documentaire court, moyen ou long format ; film intégrant l'IA.
Nombre de projets	2

Description	Projets documentaires ou cinématographiques intégrant de manière significative des outils et procédés d'intelligence artificielle dans leur conception, leur production ou leur narration. Ces œuvres pionnières explorent les nouvelles formes d'expression audiovisuelle à l'ère du numérique tout en valorisant le Bénin.
Modalité de partenariat	Codéveloppement et coproduction avec accompagnement technique spécialisé.

GUICHET 8 : DOCUMENTAIRES SIMPLES (codéveloppement ou coproduction)

Format	26 à 52 minutes (unitaire ou collection).
Nombre de projets	2 à 3
Description	Documentaires unitaires ou en collection traitant de sujets historiques, culturels, sociaux, environnementaux ou scientifiques en lien avec le Bénin et l'Afrique de l'Ouest. Projets accessibles à différents niveaux de maturité, ouverts au codéveloppement ou à la coproduction.
Modalité de partenariat	Codéveloppement ou coproduction selon la maturité du projet.

6. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les porteurs de projets souhaitant candidater sur l'un des huit guichets doivent répondre aux critères suivants :

- **Statut juridique** : être une entreprise ou structure légalement constituée au Bénin, ou en partenariat avec une structure béninoise pour les projets à portée internationale.
- **Expérience minimale** : justifier d'au moins trois (3) ans d'expérience dans la production audiovisuelle, cinématographique, ou la création de contenus numériques ou d'animation.
- **Portage du projet** : le projet doit être porté par un(e) producteur(trice) ou une société de production disposant des droits sur l'œuvre proposée.
- **Originalité et pertinence** : le projet doit être une œuvre originale et inédite, valorisant les récits, imaginaires, cultures et territoires béninois.
- **Capacité technique et organisationnelle** : démontrer une capacité avérée à mener le projet à terme (équipe technique, artistique et de gestion).
- **Viabilité économique** : présenter un dossier structuré incluant une note d'intention, un synopsis ou dossier artistique, un plan de production et un budget prévisionnel.
- **Respect des normes et règlements** : se conformer aux dispositions légales, réglementaires et fiscales en vigueur, ainsi qu'aux standards éthiques et environnementaux applicables.

7. CRITÈRES D'ANALYSE DES PROJETS

Les projets soumis seront évalués selon les critères suivants :

- **Pertinence culturelle** : capacité du projet à valoriser le Bénin à travers des récits, des imaginaires, des thématiques ou des identités propres au pays et à l'Afrique de l'Ouest.
- **Impact socio-économique au Bénin** : contribution attendue à la création d'emplois, à la structuration de la filière audiovisuelle, au développement de l'attractivité du pays et à la transformation sociale.
- **Potentiel narratif** : originalité et richesse de l'histoire, cohérence des personnages, de l'univers et de l'arc narratif, capacité à capter et maintenir l'attention du public.
- **Potentiel commercial** : aptitude du projet à être diffusé, vendu et exporté sur différents marchés (local, régional, international) et à séduire des partenaires ou diffuseurs.
- **Maturité du dossier** : clarté, structuration et professionnalisme des documents fournis (synopsis, scénario, budget, calendrier de production, etc.).
- **Expérience du porteur de projet et de l'équipe** : antécédents professionnels, savoir-faire démontré dans le secteur audiovisuel et capacité de l'équipe à mener le projet à terme.
- **Talents associés au projet** : présence d'artistes, de créateurs, de techniciens ou de partenaires reconnus susceptibles de renforcer la crédibilité et la portée du projet.
- **Innovation technologique (spécifique au Guichet 7)** : degré d'intégration et de pertinence de l'intelligence artificielle dans le processus de création et de production.

8. MODALITÉS DE RÉPONSE

Les dossiers de candidature doivent être transmis par email à l'adresse suivante :

contact@sopa.bj

L'objet du mail devra mentionner : « Candidature Appel à Projets SOPA – [Guichet concerné] – [Titre du projet] ».

Le dossier de candidature devra comprendre les éléments suivants :

- **Un pitch deck** (10 slides maximum) incluant le synopsis, l'univers visuel, les personnages et le public cible ;
- **Une note d'intention de l'auteur** (1 à 2 pages) présentant la vision artistique et les ambitions du projet ;
- **Un CV ou une biographie** de l'auteur et/ou de l'équipe créative ;
- **Des références ou liens** vers des travaux antérieurs (si disponibles) ;
- **Un plan de financement** détaillant les sources de financement envisagées (apports propres, partenaires, diffuseurs, fonds, etc.) ;
- **Un budget détaillé par poste** (développement, production, postproduction, diffusion, etc.).

Tout dossier incomplet ou reçu après la date de clôture ne sera pas examiné. La SOPA se réserve le droit de demander des informations complémentaires aux candidats présélectionnés.

9. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Étape	Délai indicatif
-------	-----------------

Publication de l'Appel à Projets	15 mai 2025
Clôture de l'Appel à Projets	08 juin 2025
Analyse des candidatures	09 – 19 juin 2025
Annonce des lauréats et démarches de collaboration	À partir du 20 juin 2025

10. CONFIDENTIALITÉ ET NON-ENGAGEMENT

La participation à cet Appel à Projets ne constitue pas un engagement contractuel de la part de la SOPA.

Les informations reçues seront traitées de manière strictement confidentielle et utilisées uniquement dans le cadre de cette procédure de sélection.